

La Musique pendant la
guerre : revue musicale
mensuelle / directeur gérant
Charles Hayet ; secrétaire
général Francis [...]

. La Musique pendant la guerre : revue musicale mensuelle / directeur gérant Charles Hayet ; secrétaire général Francis Casadesus ; administrateur Ernest Brodier. 1916-12-14.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

aura toujours droit de cité chez nous, les musiciens allemands, dès que la paix, notre paix, imposée par l'invincible Alliance, sera signée, tâcheront de reconquérir ici la place qu'ils avaient prise trop facilement. Voilà ce que nous devons empêcher et voilà le moment où, si nous voulons y réussir, si nous voulons « tenir » comme nous tenons actuellement, il nous faudra observer le mieux l'Union sacrée. Certes, les luttes d'idées sont utiles, fécondes. Sans elles, il n'y aurait point de progrès ni de rajeunissement ; la beauté se fanerait, disparaîtrait, et le monde s'engourdirait, s'endormirait dans l'indifférence, l'inaction et la mort. Mais l'élan passionné qui nous y jette serait vain, serait funeste, s'il nous rendait injustes, s'il nous mettait en état de ne plus apercevoir le mérite, hors d'un cercle étroit et arbitraire. Ce n'est pas dans cette salle où par les soins précieux de nos amis Camille Chevillard et Gabriel Pierné, s'illustre constamment la musique française, que je serai tenté de la glorifier. Vous n'ignorez du reste rien de ce qui constitue ses qualités éminentes et sa diversité extrême. La diversité c'est, il me semble, une de ses caractéristiques les plus remarquables : diversité d'accent, de sentiment, de couleur, de forme, de genre, que, de toutes les musiques modernes, elle est seule à posséder. Chérissons-la sous les mille aspects qu'elle présente. Fêtons-la dans les œuvres que nous allons entendre. Il nous importe peu que les auteurs de ces œuvres aient fait leur éducation au Conservatoire, à la Schola, ou ailleurs, qu'ils aient reçu l'enseignement de tel ou tel professeur, officiel ou libre, qu'ils obéissent à tel ou tel dogme, qu'ils se rattachent à telle ou telle église de notre grande religion symphonique et lyrique. Ils ont de la valeur : cela nous suffit. Et, en outre, ils se sont battus vaillamment : cela doublera l'éclat des hommages que nous leur adresserons. Soyons heureux de l'allégresse que ceux d'entre eux qui sont auprès de nous vont éprouver en se sentant redevenir, pendant un instant, des créateurs, et semons joyeusement la bonne graine de leurs succès futurs. Forgeons, d'un clair métal, sur l'autel que nous leur élevons, la solide lame que nous nous passerons, de main en main, pour monter attentivement la garde aux frontières de notre art, quand recommencera l'existence habituelle, pour protéger résolument notre patrimoine musical, pour chasser les envahisseurs du temps de paix, aussi redoutables et exécrables que ceux du temps de guerre. Aimons-nous et entraïdons-nous, sans distinction d'école, comme l'ont prêché sagement Bouhéliet et Casadesus, comme nul ne peut s'y refuser, comme il faut que ce soit pour le triomphe de notre cause. Ne laissons plus

dénigrer, au profit des étrangers, nos compositeurs et nos exécutants, admirables, incomparables, ceux-ci ne manquant jamais de prêter à ceux-là — vous en avez devant vous une preuve — le concours de leur talent et de leur dévouement. Ayons confiance les uns dans les autres, confiance en notre force renaissante, jaillie de nos tranchées, à la Marne, à l'Yser, à Verdun, enflammant d'enthousiasme la France entière, débordant des pages que nous avons la fierté de vous offrir et des cerveaux auxquels nous les devons ; confiance en notre pays, en nos soldats, en notre peuple, en nos artistes ; confiance enfin — ce sera mon dernier mot — en notre Union sacrée qui, à cette heure, fleurit de si émouvante manière et dont nous cueillerons bientôt, sous un chaud soleil d'apothéose, les merveilleux fruits d'or.

ALFRED BRUNEAU.

AGISSONS! ORGANISONS!

Les Musiciens français depuis 1870

Tel est le titre d'un volume que nous avons décidé de publier, volume qui réunira les documents relatifs aux compositeurs français depuis cette époque, volume qui sera l'un des facteurs essentiels de la propagation de notre art à l'étranger (et même en France, hélas !)

Il est certain que de nombreux volumes ont été écrits sur les musiciens contemporains, mais leurs auteurs se sont réservé de faire une petite sélection parmi les plus grands, selon leur tempérament, leur admiration, leurs sympathies ou leurs préférences. Un auteur est sincère lorsqu'il ne parle pas d'un compositeur dont l'art ne le satisfait pas, car on ne parle avec amour que de ce que l'on aime. C'est pourquoi nous ne pouvons que féliciter ceux qui ont su rester silencieux plutôt que d'avoir été agressifs. Du reste ces volumes ont leur raison d'être, ils sont la continuation dans le domaine littéraire, de la lutte des idées du domaine musical.

Tel n'est point notre but.

Nous voulons d'une part, rendre service à la musique et aux musiciens, *quelles que soient leurs tendances*, et, d'autre part, nous voulons renseigner pratiquement le public.

Nous n'ignorons pas que M. Albert Dalimier admirablement secondé par M. Alfred Cortot, a déjà fait depuis la guerre, pour la musique et les musiciens des efforts considérables. Des littérateurs, des conférenciers des poètes et des musiciens de grand talent, sur son initiative, se sont répandus dans les

4-PER-0104
nos bis ; 4916

pays où la guerre ne sévit pas, pour y porter la bonne parole. Mais si leurs travaux et conférences remarquables ont et auront une influence énorme, ils laissent le public se débattre dans la recherche des œuvres françaises qu'on lui signale ou lui fait entendre. En effet, il lui est impossible de réunir les catalogues sur lesquels notre production se trouve éparpillée au hasard des éditions.

Nous voulons donc combler cette lacune en réunissant sous le titre *Les Musiciens français depuis 1870*, la biographie et le catalogue de nos compositeurs.

Cette première publication sera faite en deux langues : en français et en anglais ; chaque biographie rédigée dans la forme documentaire la plus concise sera suivie du catalogue des œuvres, (prix, éditeurs, etc.).

Les Membres de la Commission ont, lors de leur dernière réunion, commencé à établir la liste des compositeurs auxquels la lettre suivante sera adressée, lettre par laquelle nous les prions de nous aider à réunir tous les documents les concernant, tout en restant dans la forme la plus succincte, de façon à laisser la place libre aux biographies littéraires qui ont produit de précieux ouvrages que nous signalerons :

« Notre devoir est de faire rayonner la musique française sur le monde ».

Monsieur et Cher Confrère,

L'œuvre que nous poursuivons, grâce à de généreux concours financiers, attend de vous une aide que vous ne pouvez lui refuser : Celle de répondre avec précision et concision au questionnaire ci-joint. Nul ne peut mieux que vous

donner sans erreur votre biographie et le catalogue complet de vos œuvres. En rédigeant le tout vous-même, vous nous éviterez de distraire au profit d'une main-d'œuvre onéreuse, des fonds que nous réservons à la propagande. Ces renseignements sont destinés à être publiés, en français et en anglais, dans un volume intitulé : « **Musiciens Français depuis 1870** », qui sera envoyé *gratuitement à l'étranger*, partout où il pourra servir à la propagation de la Musique Française.

L'établissement de ce volume, que nous voulons aussi complet que possible, exige de grands sacrifices pécuniaires ; aussi nous espérons que vous voudrez bien attirer, sur cette œuvre éminemment patriotique et artistique et dont le grand intérêt pour notre production nationale ne vous échappera pas, l'attention des personnes généreuses qui peuvent y souscrire ; en nous apportant leur contribution, elles augmenteront la puissance de notre effort en faveur de la diffusion de la Musique Française. Les noms des souscripteurs-fondateurs seront publiés en tête du volume.

Avec nos remerciements anticipés, nous vous prions d'agréer, etc...

On pourra souscrire de deux façons :

1^o Comme *souscripteur-fondateur*, c'est-à-dire, verser une somme assez importante dont le montant sera publié avec le nom du donateur en tête du volume ;

2^o Comme *souscripteur* pour un exemplaire. Quelque soit la forme de souscription choisie, les noms de tous ceux qui auront contribué à cette œuvre paraîtront dans notre Revue.

Charles HAYET,
Francis CASADESUS,
Ernest BRODIER.

Festivals de Musique Française

Honorés d'une subvention du Ministère de l'Instruction Publique
et des Beaux-Arts

Organisés par la Revue *La Musique pendant la Guerre*

SOUS LA PRÉSIDENTENCE D'HONNEUR DE MM^r

ALBERT DALIMIER
Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts

CAMILLE SAINT-SAËNS
Membre de l'Institut

SOUS LE PATRONAGE DE :

La Société Française des Amis de la Musique ;
La Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques ;
La Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique ;
L'Association Nationale des Anciens Elèves du Conservatoire de Musique et de Déclamation de Paris ;
La Ligue pour la Défense de la Musique Française ;
La Fédération des Artistes Musiciens de France ;
La Chambre Syndicale des Artistes Musiciens de Paris.